



**CAMP  
PENIEL**

L'AFP Lyon Métropole présente...

# UNE COLO HAUTE EN COULEURS

Jeux  
Eveil à la foi  
Randonnées  
Visites

Détente  
Nature  
Sport,  
Veillées

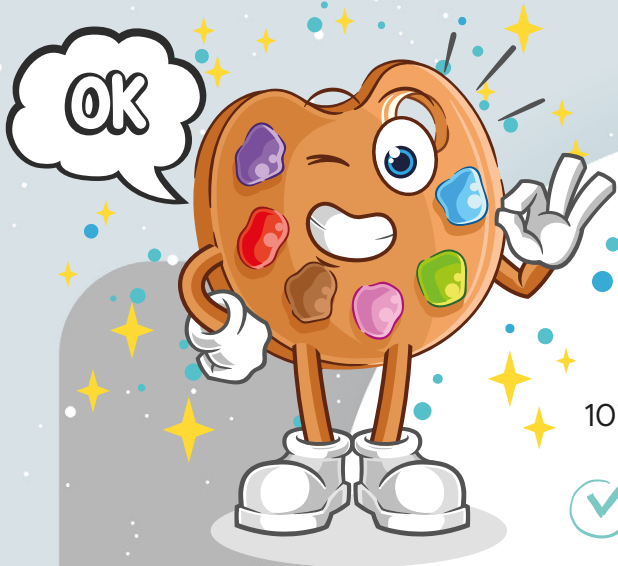
Poney  
Baignade  
Amitié



**6-19  
JUILLET**  
en  
Ardèche



Quartier Chalias, 07560 Montpezat-Sous-Bauzon



JE VALIDE L'INSCRIPTION DE MON ENFANT !

Merci  
de bien lire ces pages  
et de nous retourner au  
107 rue Robert, 69006 Lyon

DOSSIER  
COMPLET  
À REMETTRE  
AVANT LE 24 MAI  
DERNIER DÉLAI

- ✓ **La fiche d'inscription**  
une par enfant
- ✓ **La fiche sanitaire de liaison**  
une par enfant
- ✓ **La copie du carnet  
de vaccination à jour**

## TARIF

Le tarif comprend le transport aller-retour au départ de Lyon.

Il n'inclut pas les achats personnels, ni les éventuels frais médicaux au cours du séjour. Ceux-ci restent à la charge des familles.

Il est à régler en totalité selon l'échéancier proposé en page 4.

Vous devez être à jour de votre cotisation AFP Lyon Métropole 2025/2026 : 50 €, une seule cotisation par famille.

**570 €**

540 € pour les  
préinscriptions reçues  
avant le 31 mars

## Règlement

- *par chèque* à l'ordre de l'AFP Lyon Métropole lors de la remise ou de l'envoi du dossier.
- *en chèques vacances*, jusqu'à 50% du prix du séjour.

Des aides sont possibles à partir du 2<sup>ème</sup> enfant sous condition. Merci de nous contacter à ce sujet.



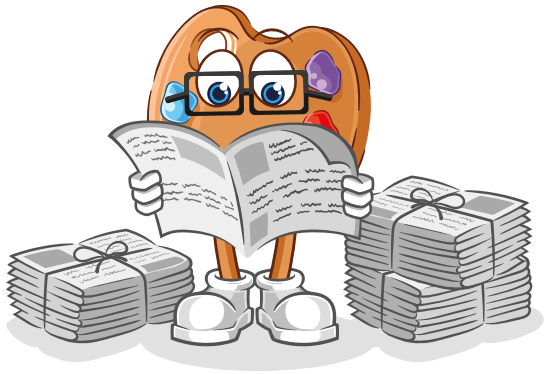
Direction départementale  
de la cohésion sociale

Séjour déclaré à la DDCS du Rhône



## ACTIVITÉS

Elles sont choisies en fonction de l'âge des enfants.  
*Grands jeux, baignades, initiation poney, camping, baby-foot, activités manuelles, ping-pong, randonnées, accrobranche, cani-rando, visites, soirées à thème...*



## BLOG

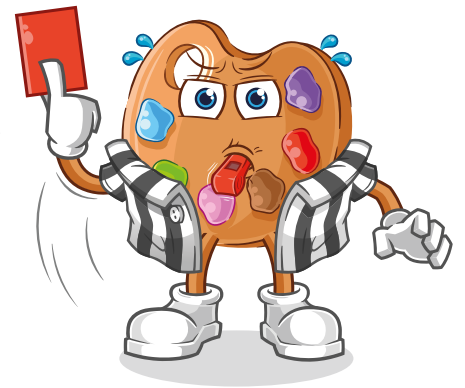
Un blog sera mis en place sur internet. Vous pourrez y trouver des informations sur le déroulement du séjour et des photos de vos enfants.

## RÈGLES DE VIE

Les règles de vie du séjour seront présentées aux enfants de façon pédagogique par l'équipe d'animation, en début de colo.

Tout manquement grave aux règles de vie en collectivité sera signalé aux parents et toute dégradation du matériel sera facturée.

Les téléphones ne sont pas autorisés.



## CONTACT

*En cas d'urgence uniquement*, vous pourrez joindre la colo par téléphone :

Violaine Chiner - 06 19 34 68 36

Matthias Zappelli - 07 77 96 46 97

## DÉSISTEMENT

Tout désistement doit être signalé le plus rapidement possible et des frais de dossier de 50 € seront retenus.

Si le désistement survient moins d'une semaine avant le départ, 50% du montant du séjour sera retenu.

Aucun remboursement ne pourra être consenti pour un séjour écourté pour quelque raison que ce soit (départ volontaire ou exclusion).

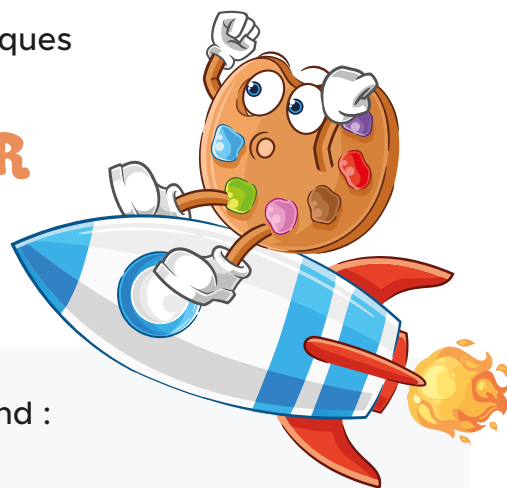


# ÉCHÉANCIER D'ENCAISSEMENT

**24 mai** : 2<sup>ème</sup> versement de 200 €

**14 juin** : versement du solde avec possibilité de faire 2 chèques

## MÉMO - CALENDRIER



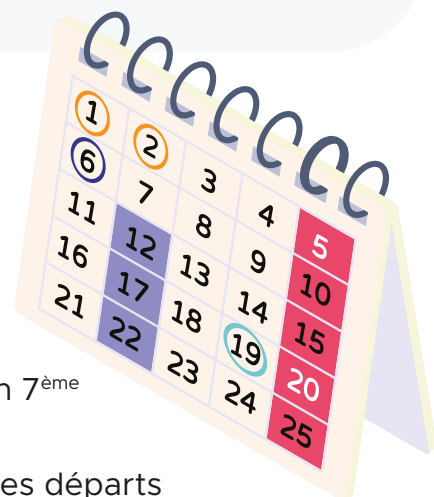
- **DIMANCHE 24 MAI**  
**Dernier délai pour la remise du dossier complet**  
*au delà : majoration tarifaire de 20 €*



Le **DOSSIER COMPLET** comprend :

- ✓ La **fiche d'inscription**
- ✓ La **fiche sanitaire de liaison** avec indication des allergies, régime alimentaire éventuel, les difficultés de santé - *maladie, trouble du neurodéveloppement (TDAH, TSA, dys...), opération -*, en précisant bien les dates et les précautions à prendre
- ✓ Les photocopies du **carnet de vaccination à jour**

- **MERCREDI 1<sup>er</sup> & JEUDI 2 JUILLET**  
**Dépôt des bagages** marqués au nom de l'enfant, entre 14h et 19h - 6 rue de Cronstadt, Lyon 7<sup>ème</sup> sauf pour les enfants extérieurs à Lyon qui viennent avec leurs bagages le 6 juillet



- **LUNDI 6 JUILLET**  
**Départ du bus à 10h PRÉCISES** - 6 rue de Cronstadt, Lyon 7<sup>ème</sup>  
**Prévoir pique-nique + gourde et sac à dos.**  
Remettre médicaments et ordonnances au responsable des départs
- **DIMANCHE 19 JUILLET**  
**Retour du bus** vers 18h - 2 rue de Cronstadt, Lyon 7<sup>ème</sup>

## À PRÉVOIR

- **MI-MAI**  
**Mise à jour du calendrier vaccinal** (pensez à consulter votre médecin).
- **MOIS DE JUIN**  
**Préparation des éléments essentiels du trousseau :**  
*sac de couchage, gourde, nécessaire de toilette...*  
**Marquage du nom et du prénom de l'enfant sur tous les vêtements et accessoires.**



# FICHE D'INSCRIPTION

une fiche par enfant



NOM et Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Numéro allocataire CAF : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_  Garçon  Fille

Représentant légal :  Père  Mère \_\_\_\_\_

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Seconde adresse e-mail (si parents séparés) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N° de téléphone :

Mère \_\_\_\_\_ Père \_\_\_\_\_

Fixe \_\_\_\_\_



## Autorisation du représentant légal

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
responsable légal de l'enfant,

- déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des informations du dossier d'inscription et du projet éducatif de l'association.
- autorise les responsables du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de mon enfant.

N° de sécurité sociale : \_\_\_\_\_

- m'engage à payer l'intégralité ou la part des frais de séjour m'incombant ainsi que les frais médicaux ou d'hospitalisation éventuels.
- autorise le personnel encadrant à transporter mon enfant dans le véhicule d'un membre de l'association pour participer aux activités et en cas de nécessité.
- autorise mon enfant à assister aux moments de partage de la Bible  oui  non
- autorise l'AFP Lyon Métropole à photographier et filmer mon enfant et à utiliser ces images pour tous supports audio-visuels (dépliant, reportage vidéo, diaporama, site internet, etc.) sans limitation de durée. (Seuls les participants et responsables légaux peuvent émettre un avis défavorable qui devra être notifié par courrier avec AR avant le début du séjour).

Personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant en fin de séjour : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

À \_\_\_\_\_

Signature :

Le \_\_\_\_\_



# TROUSSEAU

Renseignez la colonne "Parents" et placez cette fiche bien en vue dans la valise ou le sac de voyage. Pensez à inclure dans le décompte les vêtements que votre enfant portera sur lui le jour du départ.

Rappel : Il est indispensable que le trousseau soit **complet et intégralement marqué** au nom et prénom de l'enfant (**étiquettes cousues**, les autres se décollent au lavage, ou vêtements marqués au **feutre indélébile**) sans quoi une pénalité de 30€ vous sera appliquée.

**NOM & prénom de l'enfant** \_\_\_\_\_

	Conseillé	Parents	Arrivée	Départ	Manque
<b>Vêtements quotidiens</b>					
Slips ou Culottes	7				
Chaussettes	7 paires				
Pyjamas ou Chemises de nuit	2				
T-Shirts, polos ou chemises	6				
Sweats ou pulls	3				
Shorts ou pantacourts	4				
Pantalons ou jogging	3				
Casquette ou chapeau	1				
Vêtement de pluie	1				
Blouson	1				
Chaussures de sport	1 paire				
<b>Nécessaire de toilette</b>					
Trousse de toilette	1				
Serviettes de toilette	2				
Gants de toilette (facultatif)	2				
Paquets de mouchoirs en papier	4				
Brosse à dents + dentifrice	1 + 1				
Gobelet plastique	1				
Savon ou gel douche	1				
Shampooing	1				
Shampooing anti-poux OBLIGATOIRE	1				
Produit anti-moustique	1				
Peigne ou brosse	1				
<b>Baignade &amp; randonnée</b>					
Maillot de bain (piscine)	1				
Short de bain (lac)	1				
Bonnet de bain (obligatoire en piscine)	1				
Tongs	1 paire				
Serviette de piscine	1				
Chaussures de marche ou bonnes baskets	1 paire				
Sac à dos (grand format pour les + de 10 ans)	1				
Gourde (pas une bouteille d'eau) non cassable	1				
Crème Solaire	1				
<b>Divers</b>					
Bible (si possible)	1				
Serviettes de table en tissu	2				
Sac de couchage	1				
Draps housse 1 place + taie d'oreiller carrée	1 + 1				
Lampe de poche + piles de rechange	1 + 1				
Couches (si incontinence)					
Doudou / Peluche...	1				
Argent de poche (enveloppe fermée avec nom et prénom de l'enfant + le montant)	maxi 20 €				
Enveloppes timbrées aux noms et adresses de la famille	2 maximum				
Sac poubelle pour le linge sale	1				
Affaires supplémentaires :					



Cette liste constitue une base nous permettant de garder les enfants dans un état d'hygiène et de propreté satisfaisant. C'est un minimum, malgré le lavage régulier du linge. Respectez autant que possible les quantités conseillées. Seul le linge lavable en machine est accepté et il est vivement conseillé d'éviter tout linge trop délicat.

Les équipes pédagogique et technique feront tous leurs efforts pour que les biens personnels de l'enfant soient bien entretenus et respectés. Toutefois, en cas de perte, notamment dû à un défaut de marquage, le centre de vacances décline toute responsabilité.



# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

cerfa

Code de l'Action Sociale et des Familles

N° 10008\*02B

## Séjour Colonie 2026



Association  
Familiale  
Protestante  
LYON MÉTROPOLE

1 – ENFANT

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

GARÇON  FILLE

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				BCG	
Ou Tétracoq				Autres (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

### 3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui  non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ	SCARLATINE
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

**ALLERGIES** : ASTHME oui  non  MÉDICAMENTEUSES oui  non   
ALIMENTAIRES oui  non  AUTRES \_\_\_\_\_

**PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)**

**INDIQUEZ CI-APRÈS LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, TROUBLE DU NEURODÉVELOPPEMENT (TDAH, TSA, DYS...), ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE** :



## Projet éducatif de l'AFP Lyon Métropole

L'AFP Lyon Métropole est une association culturelle d'éducation populaire, régie par la loi 1901. L'un de ses buts est d'organiser des colonies et camps pour les enfants et adolescents, pendant les périodes de vacances scolaires et de loisirs. Ces séjours sont ouverts à tous sans distinction de race, d'origine sociale et culturelle ou de conviction religieuse. L'accueil d'enfants handicapés est favorisé par la présence de personnel qualifié et la mise en œuvre de moyens adaptés.

L'AFP Lyon Métropole propose aux familles l'accueil de leurs enfants et adolescents lors de séjours sains, tant sur le plan physique que moral et spirituel. Ses choix tarifaires permettent au plus grand nombre de bénéficier de vacances agréables.

Le personnel est bénévole. Chacun est considéré comme collaborateur de l'association. Sans renier ses convictions, il reste attentif à toute évolution de la société afin de contribuer à proposer des projets toujours mieux adaptés aux besoins des enfants.

Les différences d'âge des participants sont prises en compte en les répartissant en plusieurs groupes et construisant des projets d'activités adaptés à chaque groupe.

Le projet éducatif constitue la base sur laquelle s'articulent les différents modes de fonctionnement des acteurs de la vie sociale du séjour de vacances.

### Objectifs généraux du projet éducatif

- La prise en compte de chaque participant en tant que personne avec ses droits et ses devoirs.
- L'épanouissement de chaque participant dans toutes les dimensions de sa personne.
- Le développement de la vie sociale dans la collectivité, par la participation aux tâches d'intérêt collectif, la responsabilisation et l'ouverture sur les structures extérieures.
- Le développement des capacités d'intégration par un mode de vie basé sur le respect d'autrui et du cadre de vie.
- Le développement de la vie affective par le contact avec le groupe et avec la nature.
- L'éducation à l'hygiène et aux soins corporels.
- L'éducation aux rythmes de vie.
- L'éducation alimentaire et la tenue à table.
- L'éducation à une bonne hygiène de vie, dans un cadre où les toxiques (alcool, tabac, drogue) ne sont pas admis.
- Le développement du goût de la découverte, de l'effort, de la réussite, de la créativité, de l'esthétique.
- L'éducation à l'utilisation des technologies multimédia.
- L'éveil aux moments spirituels adapté à chaque tranche d'âge et une vie pratique en harmonie avec les valeurs chrétiennes. Comme pour toute activité, les parents sont en droit de refuser la participation de leur enfant à ces moments. D'autres activités seront en conséquence proposées et encadrées par des animateurs prévus à cet effet.